

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

<p>OBJET :</p> <p>MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR « BALADE ITINERANTE »</p>	<p>Nombre de Conseillers : 38 En exercice : 38 Présents : 32 Votants : 34 Délib. n°10- 20/06/2022</p> <hr/> <p>Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le</p>
---	--

L'an deux mille vingt-deux, le 20 juin, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de ILLE SUR TET (salle La Catalane), sous la présidence de William BURGHOFFER.

Date de la convocation : lundi 13 juin 2022

Présents : AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BARNOLE Catherine (T), BIANCHINI Marc (T), BOHER Monique (T), BONACAZE Benoit (T), BONMARTEL Jonathan (T), BOURNIOLE Frédéric (T), BURGHOFFER William (T), COSTE Claude (T), CRISTOFOL Françoise (T), DRAGUÉ Céline (T), GARSAN Jacques (T), GOMEZ Claude (T), HARIBOU Ali (T), LAFFORGUE Guy (T), LAVILLE René (T), LECOINNET Jean-Philippe (T), MARTINEZ Marie (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PARILLA Jérôme (T), PERSON Claude (T), POUDADE Danielle (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFFI Pascal(T), VILA Patrice (T).

Absents excusés : BOTEBOL Claudine (T), DOMENECH Alain (T), NOGUERA Laurence (T), PETIT Vivien (T).

Absents ayant donné pouvoir : ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie (T) à GARSAN Jacques (T), METLAINE Naïma (T) à CRISTOFOL Françoise (T).

MARTINEZ Marie a été nommée secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 04 mars 2021 adoptant le règlement intérieur de la manifestation nommée Balade touristique itinérante « Hors-série » passejada en Roussillon Conflent pour l'année 2021.

CONSIDERANT l'avis favorable du conseil d'exploitation de l'office de tourisme intercommunal, en date du 13 décembre 2021, de renouveler cette manifestation.

CONSIDERANT la nécessité de faciliter les modalités d'inscription pour renouveler cette manifestation chaque année, il est proposé de :

- Supprimer à l'article 3 la phrase :
« Clôture des inscriptions le 1^{er} mai à minuit (cachet de la poste faisant foi). »
- Remplacer cette phrase par la suivante :
« Ouverture des inscriptions à partir du 1^{er} avril dans la limite des places disponibles »

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

APPROUVE la modification du règlement intérieur de la manifestation Balade touristique itinérante tel qu'annexé

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,



**Le Président
William BURGHOFFER**